



# AU FIL DES PAGES

ÉTÉ 2026

# SOMMAIRE

- 03** Le mot de la Maire
- 04** Diaporama
- 07** Vie communale
- 17** Vie associative & culturelle
- 21** La Métro
- 22** Informations diverses
- 23** Informations pratiques
- 24** Agenda

# ÉTAT CIVIL



Aurore DEPEIGE et  
Alexandre BLAMPEY  
unis le 9 mai 2026

Clara GAL et Lucas RIGAUD  
unis le 6 juin 2026



Si vous souhaitez faire paraître un  
avis de naissance, mariage ou  
décès, veuillez envoyer un mail à  
[mairie@notredamedemesage.fr](mailto:mairie@notredamedemesage.fr)

# ZOOM SUR...

## BUDGET 2026



## CCAS PLAN CANICULE



## SOIRÉE FESTIVE





## Chères habitantes, chers habitants,

Tout d'abord, je remercie chaleureusement la nouvelle équipe de rédaction du bulletin municipal. Pilotée par Myriam Théodoresco, elle est composée de Béatrice Buccio et Coline Perrone, toutes les trois élues, et de Manon Gallego, graphiste.

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal le 20 mars dernier, vos élus se sont mis en ordre de marche.

Mes remerciements vont également à l'équipe de la Commission Travaux, conduite par Mathieu NOBLET-GILGES, pour les premiers investissements engagés sur le terrain. Ont été réalisés en priorité les élagages des arbres, pouvant porter atteinte à la sécurité des biens ou des personnes, les travaux de réparation dans l'école faits par nos agents, ainsi que la création d'une entrée fleurie de la commune. Je tiens à souligner les dons qui ont permis cette action à moindre frais.

Ces réalisations concrètes témoignent de notre volonté d'améliorer le cadre de vie de tous. À ce propos, j'appelle encore chacun au respect de notre cadre de vie et des équipements mis à la disposition de tous.

Les commissions municipales ont commencé leurs travaux avec sérieux et détermination. Les premiers échanges avec les services des finances locales ont été menés afin de déterminer les axes d'une gestion rigoureuse et ambitieuse du budget communal.

Du côté de la vie scolaire, les conseils d'école se sont mis en place et permettent un dialogue constructif entre les différents acteurs de la communauté éducative. Plusieurs réunions du Centre Communal d'Action Sociale ont déjà eu lieu, notamment dans le cadre du Plan Canicule 2026 mis en place au 1<sup>er</sup> juin.

Les sept membres de la Commission Culture/Associations/Communication se sont également réunis. Ils contribuent, chacun à leur niveau, à faire vivre l'information locale et à renforcer le lien entre la municipalité et ses habitants.

Dossier géré par David Muller et Mathieu Noblet-Gilges, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours de réactualisation afin de garantir une meilleure préparation de notre commune face aux risques et aux situations exceptionnelles. Leur implication dans ce dossier essentiel est sans faille.

L'action municipale se poursuit également au-delà de notre territoire communal à travers notre participation aux différentes instances et syndicats : Syndicat du collège, Syndicat Intercommunal de Coopération et de Compétence Enfance, ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat). Ces participations sont indispensables pour défendre les intérêts de notre commune et porter les projets qui nous tiennent à cœur.

Tous vos élus sont donc mobilisés dans des actions diverses, même si pour certains ils travaillent dans l'ombre. Je peux compter sur leur soutien et ils constituent un appui précieux dans l'exercice de mes missions, de même, je ne cesserai de le rappeler, que nos agents municipaux.

Vous en avez vu certains lors de la cérémonie du 8 mai qui a rassemblé un public nombreux. Ce moment de mémoire et de transmission a été particulièrement émouvant. Nous sommes heureux et fiers de nos petits écoliers qui, par leur prestation remarquable, ont contribué à faire vivre le souvenir de celles et ceux qui ont œuvré pour notre liberté.

Enfin, j'ai l'honneur d'avoir été désignée Conseillère Métropolitaine déléguée à la gestion des risques naturels et technologiques. Cette responsabilité me permettra de porter la voix de notre commune avec conviction au sein de cette instance et de défendre les enjeux qui concernent directement notre territoire et ses habitants.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous poursuivons notre engagement au service de notre commune, dans un esprit d'écoute, de proximité et d'action et vous souhaitons une belle saison estivale.

Bien fidèlement,

La Maire,

Christine BRUNET



## TRIO BAROCK : DE L'HUMOUR EN MUSIQUE



### FESTI MESA JOIE

**UNE TRÈS BELLE SOIRÉE INCLASSABLE AVEC LE TRIO  
BAROCK CE VENDREDI 24 AVRIL À LA SALLE DU MOULIN.**

Nous étions près de 80 personnes.  
On s'attendait à être surpris et on n'a pas été déçus !

Les 3 musiciens et la comédienne nous ont offert une performance musicale et théâtrale pleine d'humour et de « rock attitude » qui a su emmener le public, des enfants aux plus âgés, dans un monde de musique baroque dépoussiéré, poétique, décalé... bref plein de vie !

Un spectacle proposé par la compagnie Les Barbarins Fourchus.



Et comme toujours, renseignements et réservations :

✉ [festimesajogie@mailo.com](mailto:festimesajogie@mailo.com)

🌐 <https://festimesajogie.jimdoofree.com/>

## LES FEMMES À L'HONNEUR AVEC LE FESTI MÉSA'JOIE

**LE FESTI MÉSA'JOIE A RETROUVÉ UN PUBLIC NOMBREUX À LA CHAPELLE SAINT-FIRMIN  
POUR LE WEEK-END DES 30 ET 31 MAI QUI A MIS LES FEMMES À L'HONNEUR.**

La chaleur était forte ce printemps, nous avons apprécié la fraîcheur des murs de la Chapelle pour les représentations du Festi Mésa'Joie ce dernier week-end de mai ! Le samedi avec "Tout feu, tout femme", nous avons chanté, nous avons ri avec le groupe bien décalé des Keskonrisk, et les textes de leurs chansons riches et piquantes.

Le dimanche avec "Une farouche liberté", nous avons vibré avec les expériences de vie et les combats féministes, entre autres, de Gisèle Halimi, portés avec brio par les 3 comédiennes de la compagnie Athem.

Nous avons été touchés par ces spectacles rythmés et engageants et par la convivialité des échanges lors des pots. Engagement et solidarité étaient aussi au cœur de nos propositions ce printemps avec deux spectacles au profit du Secours Populaire.



# RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Un bel engouement pour cette cérémonie grâce à la présence nombreuse et enjouée des enfants des écoles maternelle et élémentaire de la Romanche.

C'est notre Maire, Madame Christine Brunet, qui a ouvert cette cérémonie en soulignant l'importance que cette journée soit portée par la nouvelle génération de Mésageois.



Puis, sous la houlette du personnel enseignant, les enfants ont été les chefs d'orchestre de cette journée du souvenir. Du chant, des témoignages poignants et de jolies créations en hommage à nos chers disparus ont ponctué cette matinée.



La Mairie remercie également les jeunes sapeurs-pompiers de Vizille d'avoir encore répondu présents à cette cérémonie.

Cette dernière s'est clôturée sur un apéritif partagé entre petits et grands, ce qui a été l'occasion d'échanges joyeux sous un soleil estival.

## UN BEAU SUCCÈS POUR LES CRAPAUDS FOUS !



Proposé par la Compagnie Partage les 9 et 10 mai derniers, les deux représentations du spectacle Les Crapauds Fous ont affiché quasi complet à la Chapelle Saint Firmin.

Basé sur la véritable histoire de deux médecins polonais qui se sont comportés en héros lors de la Seconde Guerre mondiale en sauvant des milliers de vies, ce projet a réuni une quinzaine de comédiens qui ont su jouer avec justesse et douceur.



Si vous souhaitez assister à une représentation, d'autres dates sont disponibles :

- Dimanche 8 novembre : à 17h à la Clouterie,
- Dimanche 22 novembre : à 17h à L'écoutille,
- Samedi 5 décembre, 19h30 : au Jeu de Paume de Vizille (date à confirmer)



Réservation :

✉ [reservation.ciepartage@yahoo.com](mailto:reservation.ciepartage@yahoo.com)



## LES DÉLICES PERCHÉS UNE FORMULE « MINI » FORT CONVIVIALE !

Le 29 mai dernier, la salle du Moulin a pris des airs de grand banquet à l'occasion de l'édition spéciale des Délices Perchés. Le Festival se tenant habituellement aux abords de la Chapelle St Firmin, celui-ci s'est réinventé cette année dans un format plus intimiste, mais tout aussi savoureux.

Sous une chaleur déjà estivale, les habitants ont largement répondu présent à l'appel de l'association organisatrice. L'ambiance était joyeuse autour de grandes tablées partagées.



### DES RIRES ET DES SAVEURS

Le succès s'est d'abord mesuré dans les assiettes, avec pas moins de 150 repas servis. Côté gourmandises, les effluves de crêpes et de gaufres ont ravi les petits et les grands, le tout accompagné de boissons locales.

Quelque 150 spectateurs se sont massés pour découvrir le spectacle "La Cuisine" par la Compagnie Maboul Distorsion. Un moment résolument clownesque et terriblement drôle, qui a déclenché des cascades de rires dans le public.

### ET APRÈS,

À la buvette ou à l'accueil, une formidable équipe de bénévoles s'est activée sans relâche pour faire de cette soirée une réussite.

Pour les organisateurs, l'heure est aujourd'hui à un bilan certes modeste par sa taille, mais très positif sur le plan humain. Cette mini-édition permettra peut-être d'envisager le retour à un festival au format plus traditionnel l'année prochaine.

## UN WEEK-END À L'ÉGLISE SAINTE MARIE



### ÉMOTION OU ADMIRATION : PLUS DE 70 VISITEURS L'ONT RESSENTI DURANT LES 30 ET 31 MAI, DANS L'ÉGLISE STE MARIE.

Attestée par écrit voilà près de 1000 ans, cette magnifique église romane a fait l'objet d'une étude approfondie par les Monuments Historiques en vue de sa préservation, présentée le 27 novembre 2025 en Mairie. Samedi matin, Mme Christine Brunet, Maire de Notre Dame de Mésage, M. Mathieu Noblet-Gilges, Adjoint aux travaux, et Mme Geneviève Balestrieri, Vice-Présidente de la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère, ont été admiratifs.

Samedi soir, Antoine Katembo, prêtre étudiant, a célébré la messe avec une assemblée fervente. Pour recueillir des fonds et attirer l'attention du public, durant 2 jours, Claire Jubault, Présidente de l'association Sainte-Marie de Mésage, a exposé ses œuvres, peintures et miniatures.

La prochaine manifestation aura lieu dimanche 28 juin à 17h : Martine Charlot et Fabienne Voinot donneront un concert pour deux flûtes traversières, de Bach à aujourd'hui (entrée libre).





# BUDGET 2026

Le budget a été voté le 21 avril à l'unanimité



## RECETTES de fonctionnement

TOTAL : 898 794€

Impôts locaux :

Dotation globale de fonctionnement :

Dotation solidarité rurale :

Participation St Pierre de Mésage aux frais de fonctionnement de l'école maternelle :

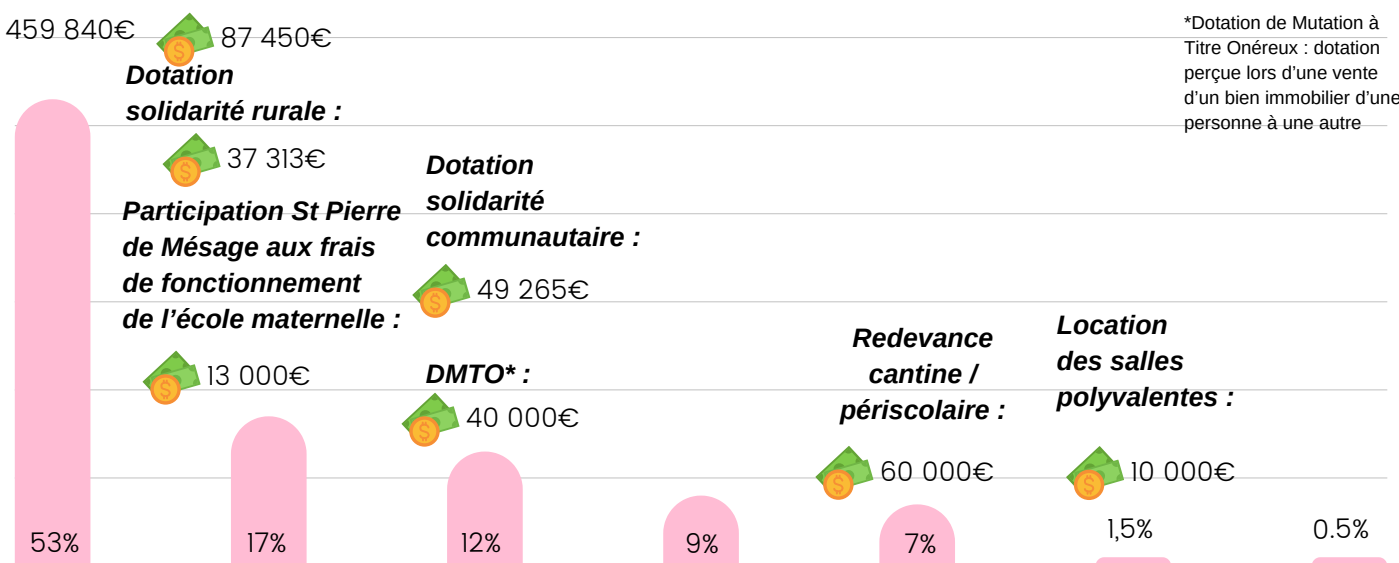
Dotation solidarité communautaire :

DMTO\* :

Redevance cantine / périscolaire :

Location des salles polyvalentes :

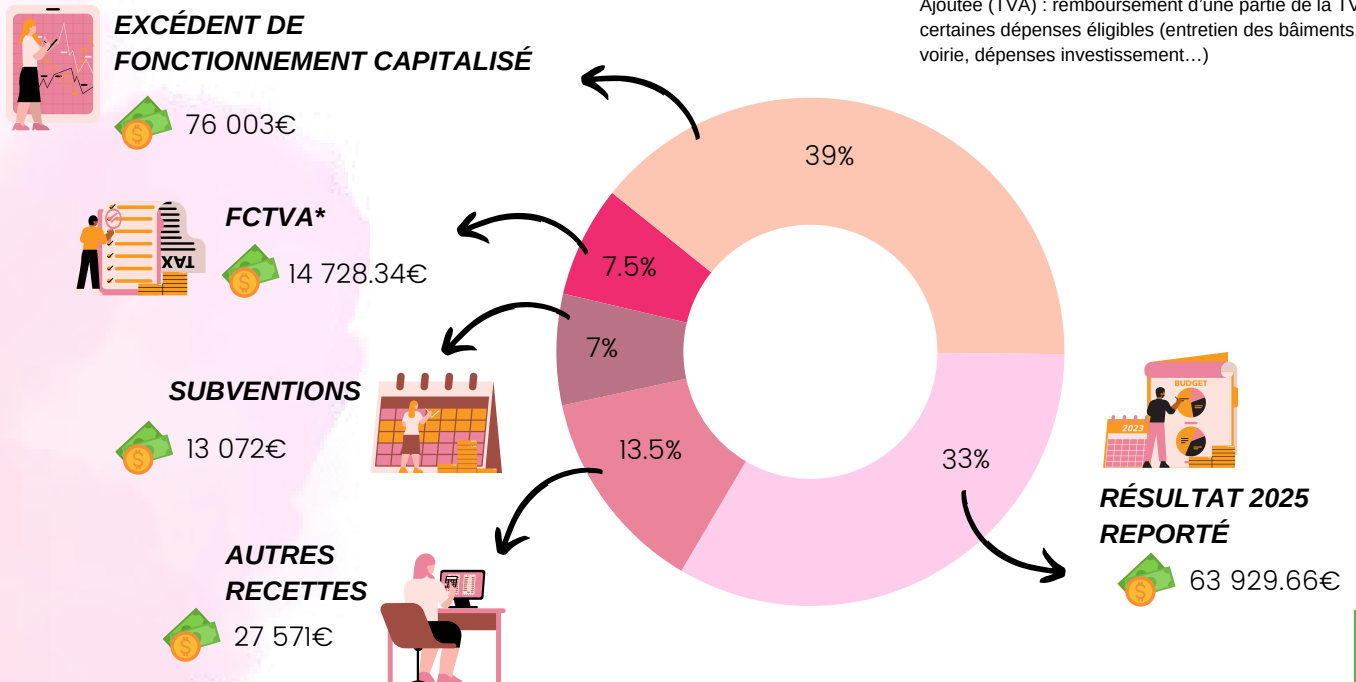
\*Dotation de Mutation à Titre Onéreux : dotation perçue lors d'une vente d'un bien immobilier d'une personne à une autre



## RECETTES investissement

TOTAL : 195 304€

\*Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : remboursement d'une partie de la TVA sur certaines dépenses éligibles (entretien des bâtiments, de la voirie, dépenses investissement...)





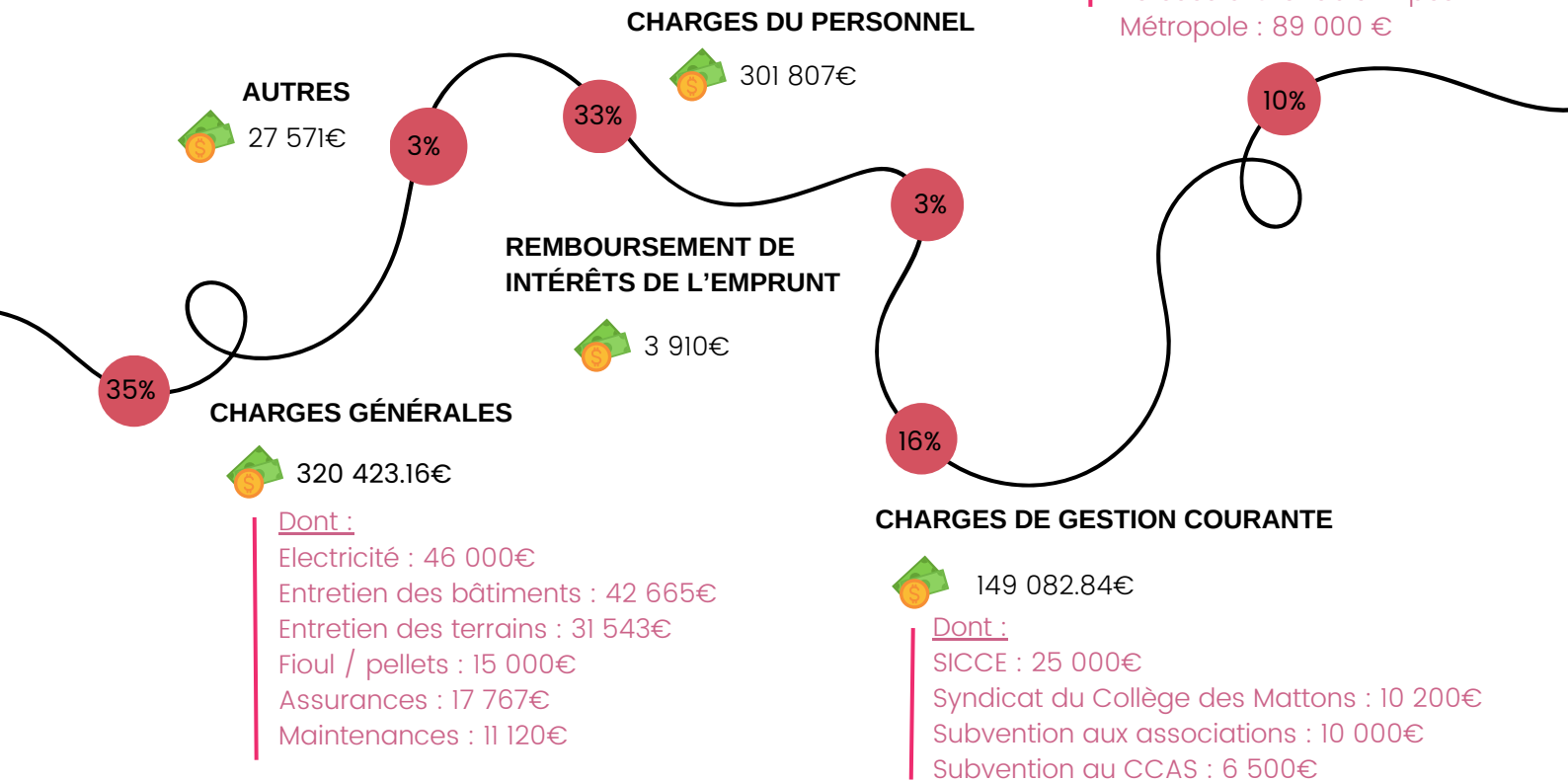
# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 898 794€

## ATTÉNUATION (versements interco, FPIC)

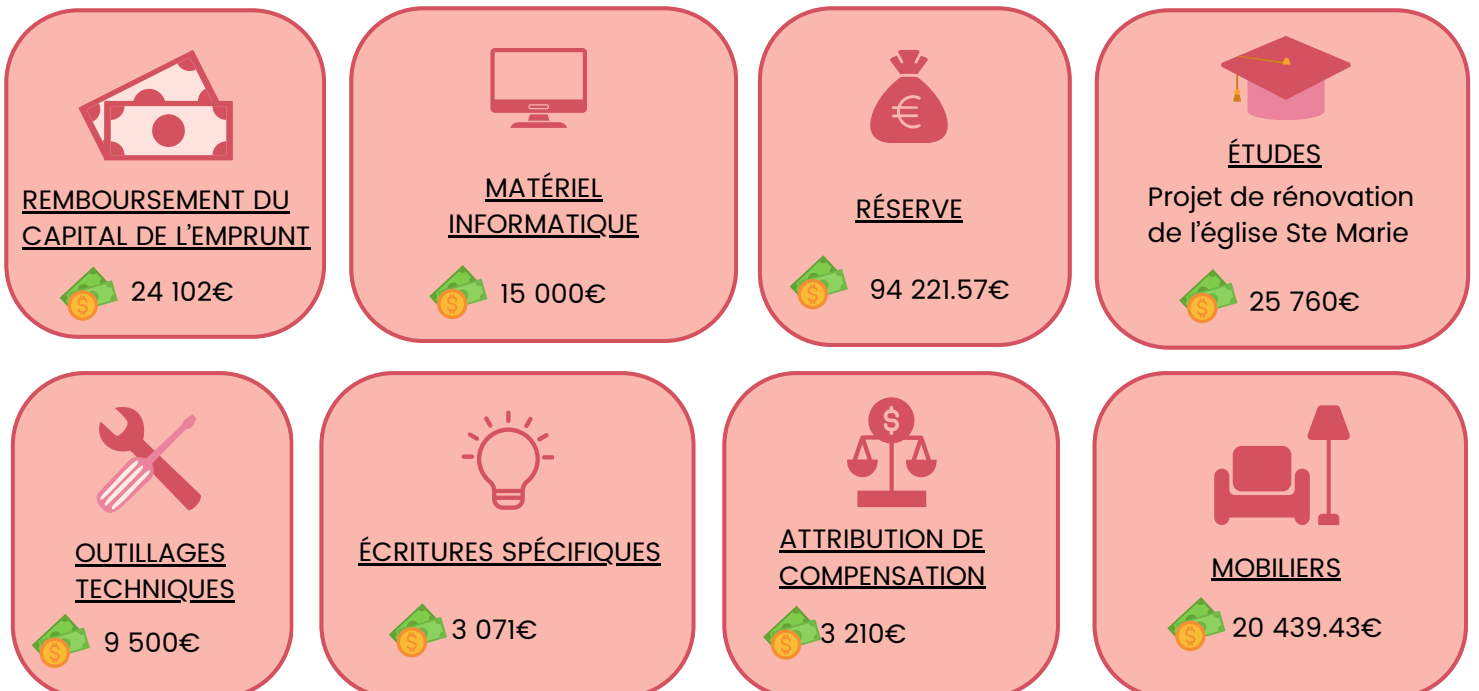
96 000€

Attribution de compensation de produits versées à Grenoble-Alpes Métropole : 89 000 €



# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 195 304€





## LES REPORTERS DE L'ÉCOLE DE LA ROMANCHE

Le jeudi 21 mai, toute l'école élémentaire a chanté sur une scène en bois devant les familles des élèves. Nous étions tous habillés avec un tee-shirt uni et un bas noir, cela faisait une impression d'unité.



Nous avons chanté une dizaine de chansons dont « Les Champs Élysées », « Dommage », « Le lion est mort ce soir » ou encore « Je vous trouve un charme fou ». Sur deux des chants, des papas guitaristes nous ont accompagnés et cela nous a aidés à être en rythme et à chanter juste.

Certains élèves sont venus devant, lire quelques mots au micro, pour présenter les chants. Pour arriver à chanter tout ce répertoire, on s'était entraîné toute l'année. Nos parents ont été ravis, impressionnés et fiers de notre prestation.

## PRÉSERVER ENSEMBLE NOTRE CADRE DE VIE



Depuis plusieurs semaines, nous constatons avec regret une recrudescence des dégradations sur notre commune. Mobilier urbain endommagé, vitraux de l'église Ste Marie cassés, dépôts sauvages sur l'espace public (notamment 4 palettes de fibrociment dont l'enlèvement représente un coût de 2000 euros) bonbonnes de protoxyde d'azote, tags sur les panneaux d'affichage, détériorations des espaces verts ou encore cambriolages, actes d'incivilité divers : ces comportements portent atteinte à la qualité de vie de tous les habitants.



Notre commune est un bien commun que nous partageons. Les équipements publics, les aires de jeux, les espaces de promenade ou les bâtiments municipaux sont financés par l'ensemble des contribuables. Chaque dégradation engendre des coûts de réparation qui pèsent sur le budget communal et mobilisent des moyens qui pourraient être consacrés à d'autres projets utiles à la population.



Au-delà de l'aspect financier, ces actes nuisent à l'image de notre village et au travail quotidien des agents municipaux, des élus, qui tous, œuvrent avec engagement pour maintenir un cadre de vie agréable et accueillant.

Je souhaite rappeler que le respect des biens publics est l'affaire de tous. Chacun, à son niveau, peut contribuer à la préservation de notre environnement en adoptant un comportement citoyen et en sensibilisant les plus jeunes à l'importance de ce respect, en assumant également leurs responsabilités.

La municipalité restera vigilante face à ces agissements et poursuivra les actions nécessaires pour prévenir et sanctionner les comportements irrespectueux, même si la meilleure réponse demeure la responsabilité collective et le civisme.

Je remercie l'ensemble des habitants qui, chaque jour, participent à l'embellissement et à la préservation de notre commune. Continuez à nous signaler les faits anormaux. Ensemble, persévérons pour faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, dans le respect de chacun et de notre patrimoine commun.



## C'EST LE MOMENT D'ÉLAGUER

Comme chaque année au printemps, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public, entraînant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole. En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions-poubelles, dégrader les véhicules, blesser des agents... De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention des services de secours comme un camion de pompiers, par exemple.



Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble-Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ».



En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.

La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments.

Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol... La Métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur dans votre commune.

Plus d'informations sur [www.grenobleAlpesmetropole.fr/dechetsverts](http://www.grenobleAlpesmetropole.fr/dechetsverts)

Les services de la collecte vous remercient d'avance pour votre collaboration.

## RECENSEMENT CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes de nationalité française ? Vous êtes dans l'obligation de vous faire recenser dans les **trois mois** qui suivent votre date d'anniversaire.

Si vous avez plus de 16 ans mais que vous avez oublié de vous faire recenser, sachez qu'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il suffit de vous rendre en mairie aux heures d'ouverture, muni(e) d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport), du livret de famille à jour de vos parents et d'un justificatif de domicile.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**



Une attestation de recensement vous sera alors remise. Elle est à conserver, car elle vous sera réclamée pour diverses inscriptions (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

# TRAVAUX



Enlèvement de la barrière de sécurité à l'entrée de la commune, suite à un accident



Installation d'une scène dans la cour de l'école pour le spectacle de fin d'année



Commencement des travaux pour la création d'un massif à l'entrée de la commune



Fleurissement des bacs à fleurs à la mairie



Installation de pièges à frelons à l'école et au cimetière paysager

Installation de bancs à différents endroits de la commune : aux Templiers, aux terrains de tennis, etc.





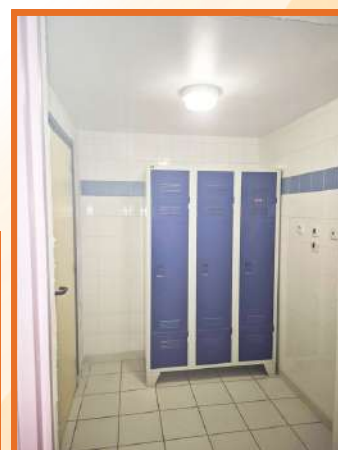
Remise en état du chemin cavalier entre les tennis et le city stade



Rénovation des bancs de la cour de l'école élémentaire

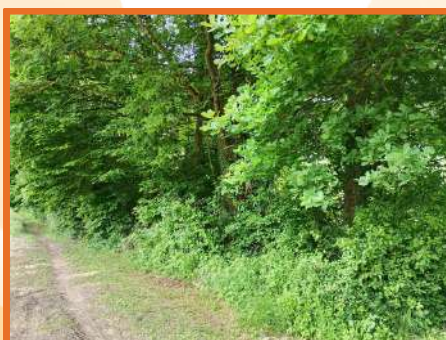


Remise en état du grillage du stade de foot



Rénovation des vestiaires du personnel de l'école

Taille et défrichage vers le terrain de tennis





## PORTAGE DES REPAS

Depuis le 1er octobre 2025, le CCAS de Notre Dame de Mésage accorde une participation financière de 2 € par personne et par repas, pour le service de portage de repas à domicile délivré par la société L'Essentiel à Domicile.

Cette aide est accordée :

- aux personnes de 70 ans ou plus, résidant sur la commune depuis minimum 3 mois.
- aux personnes de moins de 70 ans présentant une perte d'autonomie temporaire.

Si vous souhaitez profiter de ce service, le CCAS vous invite à prendre contact directement avec la société "L'Essentiel à Domicile", 18 place Stalingrad 38220 Vizille.

Téléphone : 04 57 13 59 11.

Mail : lessentieladomicile@gmail.com



**VOTRE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

**Ouvert à TOUS, pour TOUS !!**  
des menus complets variés et équilibrés établis par des diététiciennes diplômées d'état et élaborés par notre traiteur agréé.

1 Entrée  
1 Plat  
1 Accompagnement  
1 Fromage  
1 Pain individuel  
1 Dessert

des menus midi et soir, possibilité d'un potage maison savoureux,  
régimes spécifiques adaptés à votre santé,  
(Sans sel ajouté, diabétique...)  
une cuisine familiale, des produits locaux / bio,  
pour des repas 7/7 jours, (jours fériés compris) toute l'année,  
des livreurs à votre écoute pour **Maintenir le lien social !!!**

**Parce que votre bien-être est notre priorité**

Pour votre inscription ou autres renseignements complémentaires prendre contact :  
L'Essentiel à Domicile - 18 place Stalingrad 38 220 VIZILLE  
04 57 13 59 11 - lessentieladomicile@gmail.com

## CANICULE – LE CCAS VEILLE SUR VOUS

Afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, le CCAS met en place un registre des personnes souhaitant être accompagnées ou simplement rassurées en cas de canicule.

Les habitants de 75 ans et plus sont invités à se faire connaître afin que nous puissions prendre régulièrement de leurs nouvelles en période d'alerte.

Les personnes de moins de 75 ans qui souhaitent également bénéficier de ce suivi peuvent s'inscrire volontairement.

Cette inscription permet, en cas de canicule, d'être contacté par le CCAS pour vérifier que tout va bien et apporter, si nécessaire, informations ou soutien.

Merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous ou de contacter directement la mairie.



### Coupon-réponse – Registre canicule

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Je souhaite être inscrit(e) au registre canicule du CCAS.

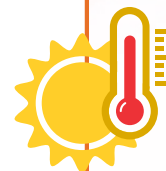
Je souhaite être contacté(e) en cas de fortes chaleurs pour être rassuré(e).

Je signale une personne de mon entourage qui pourrait avoir besoin d'un suivi :

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Lien : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



### Précision :

Le repas offert aux bénéficiaires du CCAS aura lieu le dimanche 29 novembre à la salle du Connex.

Les personnes non inscrites au CCAS, âgées de 65 ans et plus, et souhaitant participer au repas, doivent se rendre en mairie pour se faire connaître.



# TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE LA COMMUNE

Cette application s'appelle CityAll et est disponible sur l'Apple Store ainsi que sur Google Play. Elle est donc accessible à tous les iPhones et aux téléphones Android.

Vous pouvez vous abonner au compte de la Mairie et rester informés de l'actualité de la commune.

L'intérêt est de pouvoir recevoir des notifications en temps réel sur votre smartphone (travaux, événements, actualités ...).

## MODE D'EMPLOI

**CITYALL**  
Télécharger l'application de Notre Dame de Mésage !

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

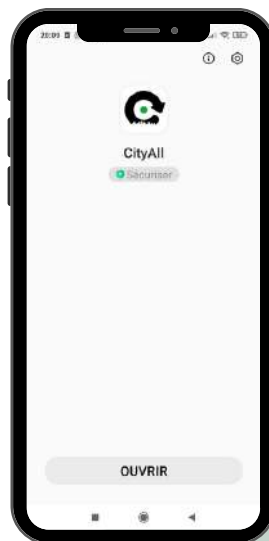
Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez **Notre Dame de Mésage**

QR code and download buttons for App Store and Google Play.



Rendez-vous sur votre store, cherchez « CityAll » et téléchargez l'application.



Lancez l'application



Un tutoriel vous explique les intérêts de l'application



Une fois le tutoriel passé, l'application vous demande de chercher la commune qui vous intéresse. Entrez Notre Dame de Mésage et vous verrez apparaître le logo de la Commune et son nom, cliquez dessus

L'application vous demande si vous souhaitez recevoir les notifications. Cliquez sur OUI pour pouvoir être informés en temps réel de l'actualité de la Commune.



## Ca y est, vous êtes arrivés !



Sur le haut de l'écran défilent les derniers articles qui ont été publiés.



Dessous, vous avez accès aux « boutons menus » pour accéder aux différentes informations

Évènements :  
ne manquez plus aucune date importante !

Actualités :  
pour tout connaître de votre commune

Cantine :  
pour connaître les menus de la cantine de l'école

Météo :  
prévisions météorologiques

Travaux :  
soyez informés des travaux en cours et des impacts qu'ils peuvent occasionner (fermeture de routes, etc.)

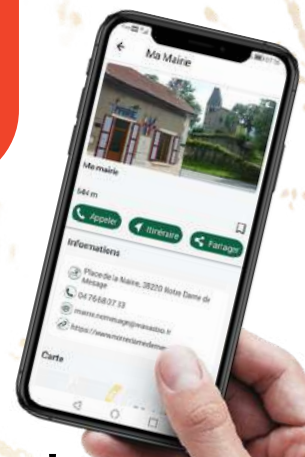
Eco Watt :  
votre météo de l'électricité, pour consommer au meilleur moment et réduire les risques de coupure.

Ma Mairie :  
retrouvez toutes les coordonnées de la mairie

Associations :  
ici les coordonnées des associations et leur champ d'action

Urgences :  
pour que votre téléphone compose le numéro d'urgence qui correspond à votre situation (pompiers, police, samu etc.)

Si toutefois vous rencontrez des difficultés pour télécharger l'application, veuillez contacter la Mairie par mail ou par téléphone et laissez vos coordonnées ; un.e conseiller.e municipal.e vous recontactera ultérieurement.



## Bonne navigation !



## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À NOTRE DAME DE MÉSAGE



Marylou, 31 ans, habite à Notre Dame de Mésage depuis 2022. Elle est déjà maman de deux enfants et attend le troisième. Quant à elle, Jade, 30 ans, s'apprête à accueillir son tout premier bébé.

Toutes deux se sont rencontrées à l'école de commerce de Grenoble. Elles partagent depuis le début une même envie : créer un projet qui leur ressemble. C'est avec l'arrivée des enfants dans leur vie que l'idée a commencé à prendre forme. Très vite, elles se retrouvent confrontées à une réalité bien connue de nombreux parents : des vêtements qui s'accumulent, deviennent trop petits en quelques mois, représentent un budget conséquent et sont souvent revendus à perte. Face à ce constat, elles ressentent le besoin de consommer autrement, avec plus de sens, plus de responsabilité et surtout moins de gaspillage. De cette réflexion est née leur entreprise, « Pirouettes et Carrousel », avec la volonté d'apporter une solution concrète, pratique et adaptée au quotidien des familles.



**À TRAVERS LEUR PROJET, MARYLOU ET JADE SOUHAITENT ACCOMPAGNER LES PARENTS VERS UNE MANIÈRE PLUS SIMPLE ET PLUS DURABLE D'HABILLER LEURS ENFANTS, TOUT EN RESTANT PROCHES DE LEURS BESOINS ET DE LEURS ENVIES.**

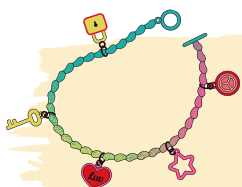


Ainsi, « Pirouettes et Carrousel » propose une nouvelle façon d'habiller les enfants de 3 à 8 ans, grâce à la location de vêtements par abonnement. L'entreprise a imaginé une solution à la fois économique, pratique et respectueuse de l'environnement : chaque mois, les parents composent eux-mêmes une box personnalisée à partir d'un catalogue en ligne, en sélectionnant les pièces dont ils ont besoin : vêtements du quotidien, tenues de saison ou pour des occasions particulières.

Pirouettes & Carrousel mise exclusivement sur des marques premium afin de garantir qualité, confort et style, tout en rendant accessibles des vêtements souvent coûteux à l'achat. En donnant plusieurs vies à chaque pièce, le concept permet de consommer de manière plus responsable tout en évitant l'accumulation de vêtements, trop vite devenus trop petits. Plus besoin de trier, stocker ou revendre : l'entreprise simplifie le quotidien des familles tout en leur permettant de réaliser de réelles économies.

Avec ce service flexible et moderne, « Pirouette & Carrousel » répond aux attentes des parents d'aujourd'hui : habiller leurs enfants avec goût, sans contrainte et sans gaspillage.

Toutes les infos sur [www.pirouettesetcarrousel.fr](http://www.pirouettesetcarrousel.fr)



## OBJET PERDU



Un bracelet a été retrouvé à la mairie après la cérémonie du 8 mai. S'adresser à la mairie pour toute information complémentaire.



La Municipalité et le Comité des fêtes de  
Notre Dame de Mésage vous proposent une

# Soirée festive sur le parvis de la mairie

LE DIMANCHE 5 JUILLET

GRATUIT



20 H - SPECTACLE DE MAGIE  
AVEC AXEL LE MAGICIEN

ÂGE CONSEILLÉ : À PARTIR DE 3 ANS

22 H - PROJECTION DU FILM  
DRAGONS (2025)

ÂGE CONSEILLÉ : À PARTIR DE 9 ANS



Buvette et restauration sur place (payant)

Repli à la salle du Moulin en cas de pluie





## DU NOUVEAU AU SOU DES ÉCOLES !



Toute l'équipe du Sou des Écoles trépigne d'impatience à l'approche de la rentrée ! Cette année, nous vous préparons une foule d'événements et de nouveautés avec un objectif clair : financer de magnifiques sorties scolaires pour tous nos enfants !

**Du nouveau pour vos anniversaires dès septembre !**

Vous cherchez une idée originale pour l'anniversaire de votre enfant ? Dès le mois de septembre, le Sou des Écoles vous propose de louer un château gonflable et une machine à barbe à papa. De quoi organiser une fête inoubliable tout en soutenant l'association.



**Assemblée Générale : mardi 16 septembre**

Pour lancer cette belle année, nous vous donnons rendez-vous le mardi 16 septembre pour notre Assemblée Générale.

Tous les parents sont les bienvenus ! Venez découvrir nos projets, poser vos questions, partager vos idées ou simplement nous rencontrer.

**À vos agendas : les grands rendez-vous de l'année**



: Halloween au Moulin. Sortez vos costumes les plus terrifiants !



: Pour Noël nous organiserons un marché de Noël. Si vous désirez participer en tant qu'exposant, contactez-nous au plus vite.



Vous pouvez nous contacter sur ce mail : [soudesecolesnd@gmail.com](mailto:soudesecolesnd@gmail.com) ou par téléphone au : 07.84.15.86.12

Vous pouvez aussi suivre nos prochains rendez-vous sur la page Facebook du Sou !

## LE PROGRAMME CONTINUE EN SEPTEMBRE À LA CHAPELLE SAINT FIRMIN !

FESTI MESA JOIE

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE 20H – THÉÂTRE – ADOS/ADULTES**

Les filles aux mains jaunes

Par la Compagnie ROUGE BANANE. 1915. Dans une usine d'armement qui tourne à plein régime, Julie, Rose et Jeanne fabriquent des obus. L'arrivée de Louise, journaliste et militante, va soudainement faire souffler un vent de révolte parmi les ouvrières. Les filles aux mains jaunes est une pièce puissante et sensible sur la naissance du féminisme et le pouvoir de l'engagement.



Participation Libre – 10 euros recommandés



**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 17H30 – CONFÉRENCE**

Habiter avec les loups : récits d'enquête en Belledonne.

Ou comment sortir du « pour » ou « contre » le loup. Co-animée par Edith Chezel et Coralie Mounet (géographe à l'Université Grenoble-Alpes), cette conférence est une mise en récit des manières d'habiter le territoire de Belledonne, que la présence des loups vient troubler. Elle pose un regard original sur cette coexistence, en interrogeant la place des pastoralismes au sein de territoires ruraux en mutation : quelles solidarités pour quels renouveaux agroécologiques et alimentaires ?



Gratuit

# LA FÊTE DE LA BIÈRE



LA DATE DE LA FÊTE DE LA BIÈRE A ÉTÉ DÉCALÉE AU SAMEDI 10 OCTOBRE SUITE À LA PUBLICATION PAR LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE, D'UN ARRÊTÉ INTERDISANT LE TIR DES FEUX D'ARTIFICE À MOINS DE 200M D'UNE ZONE BOISÉE, DU 15 JUIN AU 30 SEPTEMBRE.

Cette année, la restauration sera assurée exclusivement par des associations mésageoises.

Concernant l'ambiance musicale, deux groupes se succéderont :



De 19h30 à 21h30

New Morning, quatre garçons dans le vent qui font des reprises rock des années 70 aux années 90.



De 22h à minuit

C'est l'orchestre Clin d'œil qui vous fera danser au rythme des chansons des années 80-90

Et pour le plaisir des yeux, la Municipalité vous offre un magnifique feu d'artifice.

Venez nombreux pour cet événement mésageois !

Merci de privilégier le covoiturage ou même de venir à pied.



Nous avons besoin de vous !

Un collectif composé d'associations mésageoises et de personnes volontaires s'est constitué pour pouvoir organiser cette belle soirée et pour que l'expérience de chacun soit agréable. Mais il nous manque des bras pour le jour J ! Vous avez quelques heures à nous consacrer le 26 septembre ?



Rejoignez notre belle équipe de bénévoles !



Trois créneaux sont prévus, choisissez celui ou ceux sur lesquels vous voulez vous engager et remplissez le formulaire en scannant le QR-code ci-dessus ou en allant sur :

<https://framaforms.org/je-minscris-pour-etre-benevole-a-la-fete-de-la-biere-2026-a-notre-dame-de-mesage-1775719463>

ou sur le lien court  
<https://bit.ly/4mgjwXE>

Contact : 06 87 10 98 58

## SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU DU COMITÉ DES FÊTES



### A VOS AGENDAS !

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le vendredi 20 novembre, à 19h, à la salle du Moulin, pour fêter le Beaujolais Nouveau.



A cette occasion, vous aurez le loisir de déguster le Beaujolais Nouveau, de bonnes planches de fromage et de charcuterie, tout en vous essayant au karaoké géant !

Uniquement sur réservation, à partir du 20 septembre, en scannant sur le QR-code ci-dessus ou en vous rendant sur :

[www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-notre-dame-de-mesage/evenements/soiree-beaujolais-karaoke-2026](http://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-notre-dame-de-mesage/evenements/soiree-beaujolais-karaoke-2026)



# COMPAGNIE PARTAGE PROGRAMME 2026-2027

L'association Compagnie « Partage » a pour but de promouvoir le théâtre, considéré comme élément fondamental de la culture. Elle agit dans deux domaines : la formation et la création/animation qui s'inscrivent dans le cadre d'une éducation populaire. Elle produit ses propres spectacles et participe à des manifestations événementielles. Les activités théâtre et improvisation sont animées par des professionnels.



## STAGES ADULTES IMPROVISATION ET LÂCHER PRISE

L'improvisation théâtrale est un moyen d'expression de la créativité de chacun et, l'espace d'une journée, nous créons un espace d'épanouissement personnel et une façon originale de se rencontrer et de rencontrer l'autre, en s'amusant. Jouer avec son corps, se découvrir, prendre confiance en soi et en l'autre. Jouer avec ses émotions, avec les mots, prendre le plaisir des mots et de leurs sens. « JOUER » est le maître mot de ce stage d'improvisation où la troupe se forme dans l'amusement et la détente !

Tout en s'amusant, notre but est de progresser, d'avancer sur le chemin théâtral de l'improvisation qui emmènera ceux qui le souhaitent à une ou plusieurs représentations publiques : car il n'y a pas de théâtre sans public, et pas d'improvisation sans prise de risque ! Possibilité de faire une, ou plusieurs journées.

- Possibilité de faire une ou plusieurs journées sur l'année (9 journées au total)
- Horaires : de 10h45 à 17h
- 15 € d'adhésion annuelle à l'association + coût du stage par journée (30 €)

### Les dates :

2 octobre 2026 - 6 novembre - 11 décembre - 8 janvier 2027 - 5 février - 5 mars - 2 avril - 14 mai - 28 mai (ce même jour, à 19h, nous proposons aux improvisateurs qui le désirent de jouer pour une représentation devant du public).

### Contacts et informations pour les stages :

manon.josserand@orange.fr ou  
compagniepartagevizille@gmail.com ou lors du  
Forum des Associations de Vizille le 5 septembre 2026.



## ATELIER DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

### Pour l'atelier écriture :

Référentes : Martine JOSSERAND et Hélène NICOLAS-GUIZON

L'écriture est induite par quelques suggestions des animatrices. L'atelier permet aux participants d'acquérir, grâce à des techniques aussi ludiques qu'efficaces, les bases de l'écriture littéraire. Pour l'instant, les ateliers se déroulent en ligne. Les animatrices envoient un sujet environ tous les mois et demi. Les participants ont un mois pour rédiger et envoyer leur texte. Aucune obligation d'écrire. Les ateliers pourraient reprendre éventuellement en présentiel de temps en temps, suivant la demande et les disponibilités des participants.

### Pour l'atelier lecture :

Référente selon les projets.

L'objectif de cet atelier est triple :

- Découvrir des textes intéressants
- Acquérir et perfectionner les techniques de lecture à haute voix
- Présenter ces textes en public

Le groupe choisit un thème. Chaque membre apporte un ou plusieurs textes qu'il aime et qui lui semble adapté au thème. Chaque texte est lu et certains sont sélectionnés. Ils sont travaillés techniquement et agencés les uns par rapport aux autres pour en faire un "tout" cohérent. Les textes sont ensuite lus en public : bibliothèques, appartements, salles de spectacles... (Adhésion annuelle à l'association : 15 €)



## TROUPE AMATEUR

La Cie Partage crée de nombreux spectacles amateurs, allant de 3 comédiens sur le plateau à 20 comédiens. Des pièces contemporaines, ou basées sur l'histoire locale, ou en fonction d'un projet artistique. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer la compagnie comme comédien amateur, quel que soit votre niveau !

À partager, on accepte tout le monde, du plus grand débutant au meilleur amateur.

Et vous pouvez trouver nos prochaines représentations sur notre site internet : <https://compagniepartage.notion.site/>  
Les stages, répétitions, activités des ateliers se dérouleront sur les communes de Vizille et Notre Dame de Mésage.  
Contact : [compagniepartagevizille@gmail.com](mailto:compagniepartagevizille@gmail.com)  
Page internet : <https://compagniepartage.notion.site/>

# CONSEIL : LE NOUVEL EXÉCUTIF MÉTROPOLITAIN DÉVOILÉ

Les élus de Grenoble Alpes Métropole ont officialisé les délégations des 20 Vice-Présidentes et Vice-présidents ainsi que des 9 Conseillères et Conseillers délégués lors d'une séance du conseil métropolitain le 22 mai 2026.

Pour le pôle "Cadre de vie, aménagement du territoire et proximité", Christine Brunet a été élue au poste de Conseillère déléguée en charge des risques technologiques et naturels, au sein de la Vice-présidence à l'agriculture, à la forêt, à la montagne et aux risques.

## PÔLE SERVICES PUBLICS, ESPACES PUBLICS ET TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

**Vice-président à l'énergie, à l'air et au climat**  
Gilles MOREAU

**Vice-président aux cycles de l'eau**  
Olivier BERTRAND

**Vice-président à la collecte et à la valorisation des déchets**  
Jean-Yves PORTA

**Vice-président à la création et au réaménagement des espaces publics et de la voirie, à la végétalisation et aux modes actifs**  
Laurent ANAÏDIEU

**Vice-président à la voirie, à l'entretien, à la proximité et aux ouvrages d'art**  
Sylvain LAVAL

## PÔLE CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROXIMITÉ

**Vice-président aux territoires, à la stratégie d'aménagement, aux polarités et à la participation citoyenne**  
Laurent THOYSTE

**Vice-président à la politique de l'aménagement, aux grands projets et au foncier**  
Jérôme RUBES

**Vice-président à l'urbanisme et au PLU**  
Eric ROSSETTI

**Vice-président à l'habitat et au logement**  
Margot BELAIR

**Vice-président à la politique de la ville, à la rénovation urbaine et aux solidarités**  
Pierre LABRIET

**Vice-président à la prévention spécialisée, à la prévention de la délinquance et à l'égalité des droits**  
Xavier OSMOND

**Vice-présidente à l'agriculture, à la forêt, à la montagne et aux risques**  
Cyrille PLENET

**Conseillère déléguée aux espaces naturels, à la biodiversité et à la condition animale**  
Sandia KRLEF

**Conseillère déléguée en charge des risques technologiques et naturels**  
Christine BRUNET

**Conseillère déléguée aux gens du voyage, à la lutte contre le mal-logement et aux commissions d'attribution de logements**  
Leah ASSALI

## PRÉSIDENTE DE L'EXÉCUTIF

**Président de Grenoble Alpes Métropole**  
Guillaume LISSY

## PÔLE ÉCONOMIE, EMPLOI ET RAYONNEMENT

**Vice-président à l'enseignement supérieur et à la recherche**  
Fabrice HUGÈLE

**Vice-président à l'insertion, à l'emploi et à la jeunesse**  
Aurélien FARGE

**Vice-présidente aux équipements culturels d'intérêt métropolitain**  
Michèle VETRET

**Vice-président aux équipements sportifs d'intérêt métropolitain**  
Michel VENDRA

**1<sup>ère</sup> Vice-présidente à la stratégie économique et industrielle**  
Laurence RUFFIN

**Conseiller délégué au commerce, aux marchés, à l'artisanat et à la logistique urbaine**  
Hassen BOUZEHOUB

**Conseiller délégué aux filières, au numérique, à l'économie sociale & solidaire, et à l'économie circulaire**  
Florent CHOLAT

**Conseiller délégué à la stratégie foncière économique et à l'immobilier d'entreprises**  
Guy JULLIEN

**Vice-présidente à l'attractivité, au tourisme et aux loisirs**  
Audrey GUYOMARD

## PÔLE RESSOURCES

**1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, au contrôle de gestion et au budget**  
Raphael GUERRERO

**Conseiller délégué à l'évaluation des politiques publiques, à la déontologie et au contrôle des organismes extérieurs**  
Guillaume CARASSIO

**Conseillère déléguée à la politique foncière et à la mutualisation**  
Leticia GADDAS

**Vice-président à l'administration générale, aux ressources humaines et au patrimoine**  
Marc DEPINOIS

**Conseiller délégué à la gestion du patrimoine et au Schéma Directeur Immobilier et énergétique**  
Guillaume BOUFFAUD

## L'AMBROISIE : UNE OBLIGATION DE SIGNALEMENT ET DE DESTRUCTION

L'ambroisie est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord, d'apparence inoffensive. Son pollen extrêmement allergisant lui confère le statut d'espèce à enjeux pour la santé humaine. Cette plante annuelle au feuillage dentelé colonise principalement les terrains dénudés ou remués, mais elle peut aussi être présente dans des zones enherbées.

Le pollen allergisant se diffuse surtout entre août et octobre. De septembre à novembre, elle se ressème sur place pour repousser l'année suivante.



| Levée  | Croissance   | Floraison   |
|--|--|---|
| Cotylédons:<br>Feuilles opposées:<br>Période : Avril-Mai | Feuilles alternes dans le haut<br>Apparition des inflorescences:<br>Période : Juin-Juillet | Étamines jaunâtres visibles<br>Emission du pollen<br>Période : Août-Septembre |
| avril  | mai  | juin  |
| juillet  | août   | septembre   |
| octobre  |  |   |

Si vous l'observez chez vous ou lors d'une balade, signalez-la sur la plateforme nationale : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/> ou sur le site <https://ambrosie-risque.info/signaler-la-presence-dambroisie/>

Il est demandé aux propriétaires de l'arracher sur leur terrain et de se protéger (masque, gants, etc.) lorsqu'elle est en fleur.

## VOUS SOUHAITEZ PASSER LE Bafa ? LA CAF DE L'ISÈRE PROPOSE DEUX AIDES Bafa COMPLÉMENTAIRES

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, accessible dès 16 ans, permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).



Pour se renseigner sur les différents organismes de formation, rendez-vous sur la plateforme :

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>  
du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative .

Le coût du Bafa peut être important. C'est pourquoi la Caf de l'Isère peut vous aider à financer une partie des frais de formation sous la forme de deux aides complémentaires :

l'aide nationale, sans condition de ressources, d'un montant de 200 € ;

l'aide complémentaire locale\* de la Caf de l'Isère, sous condition de ressources, de 400 € maximum dans la limite du coût total des formations et des autres aides déduites (communes, comités d'entreprise...).

\*aide attribuée dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

## MAIRIE

Les lundis de 13h30 à 17h30  
 Les mardis et vendredis de 13h30 à 18h00. Heures d'été du 13/07 au 14/08 inclus : l'accueil de la Mairie sera ouvert au public les lundis, mardis, vendredis de 13h30 à 15h30

04 76 68 07 33  
 mairie@notredamedemesage.fr  
 www.notredamedemesage.fr

## TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille. Plus d'infos sur [www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr).

## DÉCHETS

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets : 0800 500 027 (commande de bacs pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

### Les déchetteries :

Péage de Vizille : Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille  
 Champ-sur-Drac : Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac  
 Collecte des ordures ménagères : sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi. Lorsque le lundi est férié, la collecte est maintenue. Hormis le 25/12, 01/01 et 01/05, elle se fait le lendemain, c'est-à-dire le mardi.

## HORAIRES DÉCHETTERIES . Du 01/09 au 30/06 . Fermées le dimanche

| COMMUNES           | LUNDI                     | MARDI                     | MERCREDI                  | JEUDI                     | VENDREDI                  | SAMEDI                    |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Vizille            | Fermée                    | 8:15-14:15                | 8:15-14:15                | 8:15-12:15                | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 |
| Champ-sur-Drac     | Fermée                    | 8:15-14:15                | 8:15-14:15                | 8:15-12:15                | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 |
| Vaulnaveys-le-Haut | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 | 8:15-12:00<br>13:00-17:30 |

**Du 01/07 au 31/08**  
**Du lundi au samedi**  
**Fermées le dimanche**

| VIZILLE                       | CHAMP SUR DRAC                | VAULNAVEY LE HAUT                                     |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 8:15-14:00<br>Fermée le lundi | 8:15-14:00<br>Fermée le lundi | 8:15-15:00<br>Le samedi :<br>8:15-12:00 / 13:00-17:00 |

## EAU

**• Potable :**  
 Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation : le centre d'appels de la Régie publique de l'eau potable de la Métropole est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 85 59 50 00  
 Informations complémentaires sur le site :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm>  
 Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage peuvent se rendre aussi à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix, dans la même tranche horaire.

**• Assainissement :** 04 76 59 58 17  
 le centre d'appels est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17

**• Astreinte eau potable et assainissement** (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27

**• Problèmes techniques liés à l'assainissement :** 0 800 500 048



## INFOS PRATIQUES

### MÉDICAL

• **Pompier :** 18  
 Urgences : 112 depuis un portable  
 • **SAMU et Centre Anti-Poison :** 15 (en cas d'urgence)  
 • **Urgences Médicales :** 08 10 15 33 33  
 • **Urgences 114 :** Service public d'urgence  
 Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

• **Pharmacie de garde :**  
 Servigardes vous informe par téléphone : 08 25 74 20 30 (0,15€/minute)  
[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

• **Maison Médicale de garde de Vizille :** 04 76 08 47 09  
 • Du lundi au vendredi : 20h-23h  
 • Le samedi : 14h-18h et 19h-23h  
 • Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h  
 Les accès directs sont déconseillés.  
 Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

En cas de grosses chaleurs, la Métropole enclenche le Plan Canicule dans ses déchetteries qui ferment habituellement à 17h30, ouvrent exceptionnellement à 7h30 et ferment à 16h (voire 12h en cas de très forte chaleur).

# AGENDA

## DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS!

### SEPTEMBRE



18

Théâtre « Les filles aux mains jaunes »  
Festi Méssa'Joie à la chapelle St Firmin

20

Conférence « Habiter avec les loups :  
récits d'enquête en Belledonne »  
Festi Méssa'Joie à la chapelle St Firmin



### OCTOBRE



4

Atelier Yes  
Yoga et Sophrologie

26

Fête de la Bière  
Au Moulin



### NOVEMBRE

20

Soirée Beaujolais et karaoké  
du Comité des Fêtes



## Mairie - Ouverture au public

### HORAIRES :

Les lundis de 13h30 à 17h30

Les mardis et vendredis de 13h30 à 18h00

### HORAIRES D'ÉTÉ :

Les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à  
15h30, du 13 juillet au 14 août inclus.

## Mairie

### Notre Dame de Mésage

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : [mairie@notredamedemesage.fr](mailto:mairie@notredamedemesage.fr)

Web : [www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr)

Dépôt légal 3ème trimestre 2026

Responsable de Publication : Christine BRUNET / Comité de rédaction : Commission Communication /  
Graphisme Mise en Page : Manon Gallego / Impression : Mairie / Tirage : 520 exemplaires